

Simulateur du coût du certificat d'immatriculation

Vérifié le 01 janvier 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La délivrance d'un certificat d'immatriculation (carte grise) est soumise au paiement de taxes et redevance.

Pour réaliser la simulation, vous avez parfois besoin d'informations sur le véhicule dont certaines peuvent être sur la carte grise.

⚠ Attention : ce simulateur ne prend pas en compte la situation du véhicule incomplet.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Rappel de vos informations

Démarche : Immatriculation d'un véhicule d'occasion (changement de titulaire du certificat)

Genre national (J.1) : Moto de plus de 125 cm³ (MTT1, MTT2, L3e, L4e)

Date de mise en circulation (B) : 04/07/1994

Puissance administrative nationale (P.6) : 6 CV

Energie (P.3) : Essence (ES)

Département : Vaucluse

Coût du certificat d'immatriculation

Y1 - Taxe régionale : 76,80 €

Y2 - Majoration véhicule de transport : 0,00 €

Y3 - Malus CO2 voitures de tourisme : 0,00 €

Y4 - Taxe fixe : 11,00 €

Y5 - Redevance d'acheminement : 2,76 €

Y6 - Taxes à payer : 90,76 €

Coût de votre certificat d'immatriculation : 90,76 €

Effectuer votre [demande de carte grise en ligne](#).

Obtenir plus d'informations sur la carte grise sur [service-public.fr](#).

[Signaler un problème](#)

-
- [Partager](#).